

## COMMUNIQUE

Le conseil municipal s'est réuni le 9 juin 2009 et a délibéré sur les affaires suivantes :

La commune envisage, avec l'Association Souvenirs des Déportés, l'organisation d'une semaine sur « l'impossible oubli » en avril 2010.

La Direction Régionale de l'Environnement a présenté, lors des études en cours de la ZPPAUP, son projet de site classé sur Fontevraud. En effet, le site urbain est classé depuis 1970. Par contre le patrimoine paysager de l'Est et du Sud de l'abbaye est remarquablement exceptionnel (vallons, forêt jusqu'aux étangs de Couziers) et ne bénéficie d'aucune mesure de protection durable. L'inscription en site classé de ce secteur pourra être une priorité (décret en Conseil d'Etat) pour le Ministère chargé des sites. Le conseil municipal donne un avis favorable sur le principe de classement du périmètre ainsi proposé.

L'agence technique départementale (ATD) propose 4 variantes de pistes cyclable/piétonne pour rejoindre le terrain de football de la Cad'humeau. Le conseil demande d'approfondir la réflexion sur les 2 premières solutions. Il sera demandé aussi de ralentir les véhicules en provenance de Loudun. Par ailleurs l'ATD est informée de cette liaison cyclable qui pourrait rejoindre le golf de Roiffé.

Le conseil municipal est d'accord pour continuer les études d'extension de la zone artisanale. Les propriétaires de terrains pourront donc être contactés.

Le stationnement dans la rue Robert d'Arbrissel est évoqué. Des refuges de croisement seront aménagés et une place de stationnement « urgence médicale » sera conservée.

M. BOURGEOIS, adjoint de voirie, a précisé les travaux en cours, certaines modifications à leur apporter, ainsi que de petits matériels à acheter dans le cadre du nouveau plan de désherbage.

.../...

M. VÉRITÉ, adjoint aux bâtiments, a fait le point sur les travaux de la nouvelle garderie qui viennent de commencer. Des dérogations ont été obtenues auprès de la Région et du Département afin que la mise en service ait lieu dès la rentrée prochaine. Des compléments de travaux seront commandés pour ce qui concerne la sécurité des lieux et des accès de l'immeuble.

Il est envisagé la possibilité de mettre les locaux de l'ancienne garderie à disposition de Familles Rurales pour réunir les ados 11/13 ans

Le conseil municipal étudie avec l'UCAIF (Union des Commerçants) l'éventuelle installation d'un marché « bio » à Fontevraud.

Dans le cadre du festival de musique militaire de Saumur, un groupe de Lyon sera accueilli à Fontevraud (quartier de Gaulle) et se produira au foyer Yves Duteil le vendredi 26 juin en soirée.

Il est décidé de mettre en zone piétonne la place des Plantagenêts du 21 juin au 20 septembre.

Le conseil municipal félicite l'association Tourisme et Culture d'avoir organisé les 3 jours de fêtes de l'Ascension, journées qui ont eu un réel succès.

Fontevraud, le 18 juin 2009

Le Maire,  
R. CATIN